

DCM N° 2024-10/029

Séance du 28 octobre 2024

Le conseil municipal dûment convoqué le 28 octobre 2024 à 18h, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 23/10/2024	La liste des délibérations affichée et publiée le 29/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 13	

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, DEMONT PRENAT Sylvie, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (10 présents)

ABSENT(S) : ----

ABSENT(S) Excusé (s) : CRETIN Bérengère, BARTHE Olivier, DIAS Edouard

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. BARTHE Olivier	à	Mme BARRET-PAQUES Béatrice
M. DIAS Edouard	à	Mme THEVENIN Hélène

Secrétaire de séance : Monsieur DUBOIS Stéphane désigné conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : Restructuration de la toiture de l'école élémentaire – Validation du plan de financement actualisé et demande de subvention

Par délibération en date du 24 novembre 2023, le conseil municipal acceptait le projet de restructuration de la toiture de l'école élémentaire ainsi que le plan de financement prévisionnel et sollicitait auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR.

Madame le Maire expose à nouveau le projet de restructuration de la toiture de l'école élémentaire, dont le coût prévisionnel est désormais estimé, sur la base de devis à 90 170.45 € HT soit 108 204.54 € TTC.

Par arrêté préfectoral en date du 27 mai 2024, le projet a bénéficié d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 25 487 €.

Ce projet peut être également soutenu par le Conseil Départemental du Jura au titre des aides aux territoires liés au patrimoine communal.

Au vu de ces nouveaux éléments, le plan de financement prévisionnel de cette opération est désormais le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel HT en €	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	25 487	28 %
Région	Néant		
Département	Aide aux territoires – conservation patrimoine	18 034	20 %
Auto-financement			
Fonds propres		46 649.45	52 %
Total HT		90 170.45	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date consultation des entreprises : mars-avril 2024

Date choix de l'entreprise : avril 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : novembre 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 90 170.45 € HT
- approuve le nouveau plan de financement prévisionnel ainsi exposé
- autorise Mme le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Jura

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Par délégation du Maire,
BARRET PAQUES Béatrice
1^{ère} Adjointe

